



**DÉCLARATION PRÉALABLE DU SGEN-CFDT
À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE
DES ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT**

31 mars 2017

A titre liminaire, le Sgen-CFDT souhaite saluer la qualité du travail accompli par les services gestionnaires et le respect des délais de transmission des documents de travail.

L'examen des propositions d'inscription sur la liste d'aptitude au corps d'AAE et sur le tableau d'avancement au grade d'APAE sur lesquelles les représentants des personnels sont appelés à se prononcer aujourd'hui s'inscrit dans un contexte particulier puisque nous sommes à la veille d'échéances politiques majeures.

Sans vouloir se livrer à un bilan exhaustif des cinq années écoulées, le Sgen-CFDT tient néanmoins à souligner les avancées dont ont pu bénéficier les personnels au cours de cette période à la fois dans leur déroulement et perspective de carrière ainsi que dans leurs conditions matérielles d'exercice :

- mise en place du grade fonctionnel à la hors classe des AAE ;
- dégel du point d'indice ;
- cadencement unique pour tous ;
- transfert d'une partie des primes du régime indemnitaire en points d'indice ;
- garantie d'un déroulement de carrière sur au moins deux grades ;
- arrêt des suppressions de postes en vertu de la règle du remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Sans présager du résultat des prochaines élections présidentielles et législatives, le Sgen-CFDT tient à réaffirmer son attachement à ce que les engagements ministériels pris à l'occasion de la déclinaison du protocole PPCR soient tenus. Notre organisation syndicale sera particulièrement attentive au respect de toutes les dispositions prévues par ce protocole dont le calendrier court jusqu'en 2020.

A ce sujet, le Sgen-CFDT note la publication de la circulaire du Premier Ministre du 16 mars 2017 relative à la stratégie interministérielle des ressources de l'État pour 2017-2019 qui vise notamment à réaffirmer les valeurs du service public et à améliorer la gestion des compétences des fonctionnaires grâce au renforcement du dialogue social.

Notre organisation syndicale partage la conviction gouvernementale selon laquelle l'ensemble des agents publics représente une force, une richesse, un repère pour notre modèle social et que la politique des ressources humaines constitue un levier essentiel pour poursuivre la modernisation de l'État.

Le Sgen-CFDT s'interroge toutefois sur la reprise de cet ambitieux chantier par le gouvernement issu de la nouvelle majorité présidentielle.

S'agissant de l'ordre du jour de la présente CAPA, le Sgen-CFDT se félicite de l'augmentation et de la qualité du nombre de dossiers déposés pour l'accès au grade d'attaché par liste d'aptitude qui confirme l'engouement pour nos collègues SAENES à vouloir assumer des responsabilités de niveau supérieur.

Au terme des ces remarques, le Sgen-CFDT exprime le vœu que les travaux de la présente CAPA soient l'occasion d'échanges constructifs entre les représentants des personnels et ceux de l'administration dans l'intérêt de l'ensemble des attachés d'administration de l'Etat de l'académie de Besançon.

Nous vous remercions de votre attention.

Les représentants du Sgen-CFDT